

Placer la santé au centre des débats sur le changement climatique

Présentation synthétique

- Les États et Territoires insulaires océaniens (ETIO) figurent parmi les plus vulnérables et sont en première ligne des risques aigus à chroniques liés au changement climatique. Le changement climatique menace la vie et les moyens d'existence des populations, les établissements de santé fragiles – souvent situés dans des zones côtières ou de faible altitude – et finira par mettre en péril l'existence même de certains pays insulaires.
- Les priorités définies dans les stratégies et documents d'orientation clés tels que le rapport *Vision d'avenir : Devenir la Région la plus saine et la plus sûre* et le document *Pacific Islands Action Plan on Climate Change and Health* (Plan d'action des pays océaniens sur le changement climatique et la santé*)* s'articulent autour de quatre axes : 1) mobilisation en faveur d'actions intersectorielles pour lutter contre les effets du changement climatique et de l'altération de l'environnement sur la santé ; 2) amélioration de la résilience des systèmes de santé pour leur permettre de mieux résister aux effets du changement climatique et aux menaces environnementales ; 3) suivi des impacts du changement climatique et des menaces environnementales sur la santé pour éclairer la prise de décision, orienter les mesures de sensibilisation et inciter à l'action ; et 4) prise en compte du changement climatique et des problématiques environnementales dans tous les domaines de travail du secteur de la santé.
- Afin de protéger les populations de la région Pacifique des effets du changement climatique sur la santé, les directeurs de la santé sont invités à examiner les recommandations suivantes :
    - élaborer ou développer les plans de lutte contre les effets du changement climatique sur la santé ;
    - réaffirmer la nécessité d'une action intersectorielle et internationale pour lutter contre les effets du changement climatique sur la santé, notamment lors de conférences nationales et internationales telles que les Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP) ;
    - renforcer la résilience climatique des systèmes de santé, en progressant vers la réalisation des objectifs à cinq ans suivants :
        - 100 % des établissements de santé ont accès à des installations élémentaires d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et à des systèmes de gestion des déchets médicaux ;
        - 100 % des établissements de santé ont accès à l'électricité ; et
        - les infrastructures de santé ont été évaluées et renforcées de manière à pouvoir résister aux chocs induits par le changement climatique et aux situations d'urgence sanitaire telles que les pandémies ;

VISIT…

LANZAROTE

Caliente.COM

- identifier les possibilités de réduire l'impact environnemental du secteur de la santé (p. ex., réduction de l'empreinte carbone et du volume de déchets) ;
- recueillir et partager des données et des preuves factuelles concernant les effets du changement climatique sur la santé et les retombées positives des actions entreprises dans les secteurs autres que la santé ; et
- contribuer au développement numérique de la plateforme de l'OMS sur le changement climatique, l'environnement et la santé, en partageant des informations, des données factuelles et des bonnes pratiques avec d'autres pays et partenaires.

Vision pour l'avenir

Les îles, les populations et les écosystèmes de la région Pacifique sont en première ligne des risques aigus à chroniques liés au changement climatique, des événements naturels extrêmes tels que les vagues de chaleur, sécheresses, inondations et tempêtes aux risques accrus de maladie transmissible et non transmissible, sans oublier la problématique émergente des conséquences du changement climatique sur la santé mentale.

L'élévation du niveau des mers menace la vie et les moyens d'existence des populations, les structures sanitaires déjà fragiles – souvent situées dans des zones côtières ou de faible altitude – et finira par mettre en péril l'existence même de certains pays insulaires.

La vision pour la région Pacifique est donc de garantir que les pays et les communautés sont, d'ici à 2031, à même d'anticiper les effets du changement climatique sur la santé et de prendre les mesures qui s'imposent.

Pour faire de cette vision une réalité, le secteur de la santé doit se mobiliser pour encourager les interventions plurisectorielles afin que les autorités sanitaires et les partenaires du secteur de la santé puissent bâtir un avenir plus sain et plus vert, profitant du relèvement post-COVID-19 pour initier des changements profonds tout en faisant face aux effets du changement climatique. Cela passe notamment par l'adoption d'une approche pansociale intégrée où la santé est au cœur de toutes les politiques climatiques et par l'élaboration de plans de développement. Placer la santé au centre des débats sur le changement climatique implique que l'ensemble des pouvoirs publics fassent de la santé une priorité aux niveaux national, régional et international.

Progrès accomplis récemment

Création d'un Groupe consultatif technique sur le changement climatique, l'environnement et la santé

Lors de la 13^{e} Réunion des ministres de la Santé des pays océaniens qui s'est tenue en Polynésie française en août 2019, le directeur du Bureau régional du Pacifique occidental de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé la mise en place d'une plateforme régionale de l'OMS sur le changement climatique, l'environnement et la santé. Lors de la 20^{e} Conférence du Comité régional

d'octobre 2019, les États membres de la Région du Pacifique occidental de l'OMS ont validé le rapport *Vision d'avenir : Devenir la Région la plus saine et la plus sûre (RC70/INF/1)*[1], qui érige le changement climatique, l'environnement et la santé au rang de thématiques prioritaires devant guider les activités de l'OMS dans la région dans les années à venir.

Pour favoriser la prise en compte de ces thématiques, un Groupe consultatif technique sur le changement climatique, l'environnement et la santé réunissant seize spécialistes de différents horizons a été créé en avril 2020, soulignant l'importance d'une approche plurisectorielle et pluridisciplinaire pour aborder les problématiques en lien avec l'environnement et la santé. Témoignage de la prise de conscience des effets du changement climatique et des problèmes environnementaux auxquels sont confrontés les ETIO, cinq membres du groupe consultatif sont issus des pays océaniens.

La première réunion de travail du Groupe consultatif technique sur le changement climatique, l'environnement et la santé s'est tenue par visioconférence du 23 au 25 juin 2020. Elle a été suivie d'une nouvelle session en septembre 2020, à laquelle se sont joints des représentants de six États membres de la Région du Pacifique occidental (dont deux issus d'ETIO). Le groupe consultatif a identifié les axes de travail suivants pour lutter contre les effets du changement climatique sur la santé :

1 s'engager à mettre les thématiques prioritaires du changement climatique, de l'environnement et de la santé au cœur des débats et identifier les avantages connexes pour la santé découlant des actions et des politiques mises en œuvre au-delà du secteur de la santé ;
2 accroître la résilience des systèmes de santé pour leur permettre de mieux résister aux effets du changement climatique et aux menaces environnementales ;
3 évaluer les impacts du changement climatique et des menaces environnementales sur la santé afin de disposer en temps utile d'informations stratégiques pertinentes favorisant la prise de décision, orienter les mesures de sensibilisation, inciter à l'action et analyser l'impact et l'efficacité des interventions ;
4 prendre en compte les dimensions du changement climatique et des problématiques environnementales dans tous les domaines de travail de l'OMS.

Ces axes de réflexion tiennent compte des priorités définies dans les stratégies et documents d'orientation clés tels que le document *Pacific Islands Action Plan on Climate Change and Health* (plan d'action des pays océaniens sur le changement climatique et la santé) présenté par les directeurs de la santé des pays océaniens lors de l'Assemblée mondiale de la santé en mai 2018, et le rapport *Vision d'avenir*.

Communication sur les avantages connexes pour la santé de l'atténuation des effets du changement climatique et de l'adaptation au changement climatique

La collecte de données probantes et l'élaboration d'arguments visant à aider les secteurs autres que la santé à communiquer sur les nombreux avantages, y compris pour la santé humaine, des actions entreprises pour atténuer les effets du changement climatique ou s'adapter au changement climatique

[1] *Vision d'avenir : Devenir la Région la plus saine et la plus sûre*

et à l'altération de l'environnement ont bien progressé. Les ETIO sont vivement encouragés à construire un tel argumentaire pour faciliter les concertations sur les politiques avec les différents secteurs.

Création de l'architecture numérique de la plateforme régionale de l'OMS sur le changement climatique, l'environnement et la santé

D'importants travaux préparatoires ont été menés en vue du développement de l'architecture numérique de la plateforme régionale de l'OMS sur le changement climatique, l'environnement et la santé. Les 125 plateformes Web existantes consacrées au changement climatique et à la santé ont notamment fait l'objet d'une évaluation. La plateforme régionale de l'OMS a pour vocation de devenir l'interface centrale de mise en réseau des ETIO et de leurs partenaires, proposant un accès simple aux dernières orientations, aux meilleures pratiques et aux meilleurs outils de la région et d'ailleurs. Les ETIO seront invités à l'utiliser pour partager des informations, des données de référence et les bonnes pratiques pour favoriser l'apprentissage croisé entre les pays et accélérer la réalisation de progrès.

Renforcement de la résilience au climat et de la durabilité des établissements de santé

La pandémie de COVID-19 a mis en lumière la fragilité des systèmes de soins et de santé. L'absence d'installations élémentaires d'assainissement et d'hygiène dans certains pays a ainsi compromis leurs chances de combattre le virus. Pour faire face à la multiplication des menaces liées au changement climatique, les pays océaniens doivent renforcer la résilience de leurs systèmes de santé.

L'OMS et les ETIO travaillent actuellement à l'élaboration de recommandations relatives à la résilience au climat et à la viabilité écologique des établissements de santé dans la région Pacifique. L'accent doit en particulier être mis sur (1) la mise en place d'installations d'assainissement, sanitaires et d'hygiène, et de systèmes de gestion des déchets sûrs, résilients et durables ; (2) la mise à disposition d'énergie résiliente pour garantir la fourniture fiable et continue de services de santé à la population ; (3) la mise en place d'infrastructures résilientes, à savoir l'adaptation des infrastructures sanitaires pour faire face aux chocs et au stress induits par le changement climatique.

Ces travaux sont déjà bien avancés dans certains ETIO. La République des Fidji a par exemple publié en mars 2021 ses orientations nationales relatives à l'établissement de systèmes de santé climato-résilients et écologiquement viables.

L'OMS collecte par ailleurs des données de référence sur les systèmes d'assainissement et d'hygiène, la gestion des déchets et l'accès à l'électricité dans les établissements de santé de la région Pacifique. Un audit a été lancé dans certains ETIO pour connaître la consommation électrique des principaux établissements de santé dans l'optique de bâtir des systèmes d'approvisionnement en énergie durables.

Des systèmes de gestion des déchets médicaux économes en énergie et ne reposant pas sur la combustion sont en cours de mise en œuvre dans un certain nombre d'ETIO (Tonga, Nauru, Vanuatu, Fidji, Îles Cook) avec le soutien de l'Australie, de l'Union européenne (UE) et d'autres partenaires internationaux. Ils contribuent à répondre aux besoins immédiats de gestion des déchets dans le

contexte de la pandémie tout en réduisant l'impact sur l'environnement à long terme des systèmes de santé.

Constitution d'une base de connaissances sur les effets du changement climatique sur la santé

Un besoin de consolidation des données scientifiques sur les impacts du changement climatique sur la santé a été identifié. Le fait de disposer de données locales facilitera la priorisation des actions devant être menées localement, y compris des mesures d'adaptation au changement climatique. Les domaines dans lesquels les connaissances doivent être approfondies sont notamment les suivants : propagation des maladies sensibles au climat telles que la dengue, la typhoïde et la leptospirose, effets du changement et de la variabilité climatique sur la sécurité alimentaire et hydrique, impact sur la santé de la multiplication des épisodes climatiques extrêmes.

L'OMS et la CPS ont publié avec le soutien financier des gouvernements australien et français le « Manuel relatif aux vecteurs du genre Aedes en Océanie – Surveillance et lutte antivectorielle » sur lequel les pays peuvent s'appuyer pour améliorer la collecte de données relatives à la prolifération de ces vecteurs de maladies. La CPS travaille par ailleurs avec l'OMS à l'élaboration de huit modules de formation à l'entomologie dans la région.

L'OMS et le gouvernement coréen (via l'Agence coréenne pour la coopération internationale) travaillent par ailleurs en étroite collaboration avec le ministère fidjien de la Santé et des Services médicaux pour évaluer la vulnérabilité des établissements de santé du pays aux impacts du changement climatique tels que l'élévation du niveau des mers, les inondations et les cyclones. L'objectif est de rebâtir « en mieux » les infrastructures sanitaires.

Mobilisation en faveur d'actions à l'échelle mondiale visant à atténuer les effets du changement climatique sur la santé

Les responsables des pays océaniens au plus haut niveau se sont activement impliqués dans la promotion de l'action internationale et intersectorielle visant à lutter contre les effets du changement climatique sur la santé.

Lors de la campagne Objectif zéro (Race to zero) organisée par l'OMS, le Premier ministre fidjien a insisté dans son allocution inaugurale sur la nécessité d'intégrer la santé dans le programme d'actions relatives au changement climatique.

Les dirigeants de trois pays océaniens (Fidji, Kiribati, Tonga) ont fait entendre leur voix lors du Sommet des petits États insulaires en développement (PEID) pour la santé organisé par visioconférence les 28 et 29 juin 2021. Présidé par le Directeur général de l'OMS, ce sommet était pour la première fois entièrement consacré à la santé (thématique développée : « pour un avenir de santé et de résilience dans les petits États insulaires en développement »). Les ministres de la Santé de Fidji, Samoa, Vanuatu et Tuvalu, ainsi que le ministre des Peuples du Pacifique et le ministre associé à la Santé de Nouvelle-Zélande ont pour leur part participé au Forum ministériel sur le changement climatique et la santé. Dans le droit fil des Orientations de Samoa (2014), le sommet fait partie des actions stratégiques de

l'OMS visant à prendre en compte les PEID dans ses activités et respecter les engagements pris dans le cadre d'initiatives régionales et mondiales, notamment renforcer la capacité technique des PEID, la résilience des établissements de santé, le personnel de santé et les plateformes d'approvisionnement, ainsi que la compilation et l'utilisation de données de référence.

Le 6 mai 2021, le ministre fidjien de la Santé et des Services médicaux a officiellement lancé l'Initiative pour des systèmes de santé résilients au climat en partenariat avec l'Espagne lors du 12e Dialogue de Petersberg. Cette initiative appuiera les objectifs de la Coalition d'action pour l'adaptation, notamment lutter contre les effets du changement climatique sur la santé tout en améliorant la résilience au climat des infrastructures sanitaires. L'objectif est de garantir que d'ici à 2030, les systèmes de santé du monde entier aient renforcé leur résilience face aux impacts climatiques.

Promotion du programme d'action lié à la santé en amont de la COP26 de novembre 2021

Pour favoriser une meilleure intégration de la thématique de la santé dans les débats de la 26e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) qui se déroulera à Glasgow en Écosse, la présidence de la conférence (Royaume-Uni) et l'OMS proposent de faire des questions liées à la santé un élément central du programme d'action mondial, en mettant l'accent sur les points suivants :

1) création de systèmes de santé climato-résilients
2) leadership en action sanitaire dans la réduction des émissions
3) campagne conjointe pour porter la voix du personnel de santé réclamant des actions en faveur du climat

Il est par ailleurs prévu d'éditer un rapport spécial faisant état de connaissances sur le changement climatique et ses effets, d'expériences des pays océaniens et des États membres de l'OMS, et d'exemples de succès.

Lors du 51e sommet du Forum des Îles du Pacifique[2] qui s'est déroulé par visioconférence le 6 août 2021 sous la présidence du Premier ministre fidjien, les dirigeants océaniens ont réaffirmé leur volonté d'une participation à la COP26 à un niveau politique élevé. Les participants au forum ont décidé de profiter de leur participation à la COP26 pour : (a) réaffirmer que le changement climatique constitue la plus grande menace pour le « Pacifique bleu » et renouveler l'engagement pris de réaliser les objectifs de l'Accord de Paris ; (b) rappeler que l'épidémie de COVID-19 ne doit pas éclipser l'action mondiale en faveur du climat, mais qu'il conviendrait de la mettre à profit pour favoriser les investissements climato-intelligents s'inscrivant dans une stratégie de développement bas carbone ; (c) saluer les efforts déployés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atteindre l'objectif de l'Accord de Paris de contenir la hausse des températures à moins de 1,5 degré Celsius.

[2] Participants : chefs d'État et de gouvernement d'Australie, des Îles Cook, de Fidji, de Nauru, de Nouvelle-Calédonie, de Nouvelle-Zélande, de Niue, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Samoa, de Tuvalu et de Vanuatu. Les Îles Salomon étaient représentées au niveau ministériel, la Polynésie française et Tonga par des envoyés spéciaux.

Pour les secteurs de la santé, ces engagements contribueront à la concrétisation de la vision pour des îles-santé énoncée en 1995 par les responsables océaniens de la santé dans la Déclaration de Yanuca.

Pourquoi est-il urgent d'agir ?

Le 9 août 2021, le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a qualifié le sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) d'« alerte rouge pour l'humanité »[3], affirmant que « nombre de changements liés aux émissions passées et futures de gaz à effet de serre sont irréversibles ». Selon les conclusions des experts, la température à la surface de la planète continuera d'augmenter au moins jusqu'en 2050, quel que soit le scénario de réduction des émissions envisagé.

Aujourd'hui déjà, les ETIO doivent faire face à la multiplication des grandes marées et des cyclones dévastateurs, l'augmentation de la salinité et la recrudescence des épisodes de sécheresse durables. Ces crises devraient voir leur fréquence et leur intensité augmenter à mesure que le réchauffement planétaire se poursuit, avec pour conséquences une hausse de l'insécurité alimentaire et hydrique et une mise en péril des vies et des moyens d'existence des populations.

L'élévation du niveau des mers continue par ailleurs d'éroder les îles et les atolls de faible altitude, détruisant les habitations et les infrastructures sanitaires, allant jusqu'à menacer l'existence de certains pays insulaires. À la charge déjà lourde des maladies sensibles au climat, transmissibles comme non transmissibles, s'ajoutent les effets psychosociaux du changement climatique. Ceux-ci impactent d'autant plus les populations qu'elles doivent être déplacées et voient leurs cultures et leurs communautés bouleversées.

Les ETIO continuent de réclamer des efforts internationaux et intersectoriels pour freiner les émissions de gaz à effet de serre. Parallèlement, des actions doivent urgemment être entreprises pour protéger les populations contre les futurs impacts du changement climatique et accroître la résilience des systèmes de santé afin que des soins vitaux puissent continuer d'être fournis dans un contexte d'augmentation du niveau des mers et des températures.

La pandémie de COVID-19 a temporairement détourné l'attention du programme de lutte contre le changement climatique. Elle a également mis en lumière l'importance de la santé et la fragilité des systèmes sanitaires. Cela a notamment permis de mieux comprendre l'urgence qu'il y a à améliorer la résilience des systèmes de santé afin qu'ils soient prêts à faire face à des situations d'urgence sanitaire de plus en plus complexes, qu'elles soient liées à des pathogènes susceptibles de provoquer des pandémies ou à des catastrophes d'origine climatique.

La mobilisation politique et financière en faveur du renforcement des systèmes de santé dans le contexte de la pandémie de COVID-19 pourrait être exploitée non seulement pour garantir une meilleure protection des communautés face au risque épidémique, mais aussi pour réduire l'impact

[3] AR6 Climate Change 2021: The Physical Science Basis — GIEC

environnemental des établissements de santé et garantir qu'ils sont à même d'accueillir des patients tout en faisant face au changement climatique. C'est le moment idéal pour bâtir dans la région Pacifique des établissements de soins disposant de meilleures installations d'assainissement et d'hygiène, d'un approvisionnement sûr et durable en énergie électrique et d'infrastructures plus robustes. Une collaboration intersectorielle s'impose également pour renforcer la capacité du personnel de santé.

Voici des exemples d'interventions qui pourraient être envisagées dans les établissements de santé pour garantir une meilleure qualité de soins dans le contexte épidémique tout en améliorant leur résilience au climat et/ou leur durabilité environnementale :

- améliorer l'accès à l'eau potable, et aux installations sanitaires et d'hygiène ;
- installer des panneaux solaires ou d'autres systèmes reposant sur l'exploitation d'énergies renouvelables pour accroître la part d'énergie verte dans le mix énergétique global ;
- mettre en place des installations de gestion des déchets médicaux ne reposant pas sur la combustion ;
- construire de nouvelles infrastructures ou rénover les infrastructures existantes pour faire face aux chocs climatiques et aux événements climatiques extrêmes.

Les pays de la région Pacifique peuvent profiter de l'inscription de la thématique de la santé à l'ordre du jour de la COP26 et de l'intérêt actuel pour les questions liées à la santé pour plaider en faveur de l'action intersectorielle nécessaire pour garantir un relèvement vert et sain post-COVID-19.

Recommandations soumises aux directeurs de la santé pour examen

Recommandations à l'intention des pouvoirs publics

Les directeurs de la santé du Pacifique sont invités à :

- élaborer ou développer les plans de lutte contre les effets du changement climatique sur la santé ;
- réaffirmer la nécessité d'une action intersectorielle et internationale pour lutter contre les effets du changement climatique sur la santé, notamment lors de conférences nationales et internationales telles que les Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP) ;
- renforcer la résilience climatique des systèmes de santé, en progressant vers la réalisation des objectifs à cinq ans suivants :
  - 100 % des établissements de santé ont accès à des installations élémentaires d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et à des systèmes de gestion des déchets médicaux ;
  - 100 % des établissements de santé ont accès à l'électricité ; et
  - les infrastructures de santé ont été évaluées et renforcées de manière à pouvoir résister aux chocs induits par le changement climatique et aux situations d'urgence sanitaire telles que les pandémies ;

- identifier les possibilités de réduire l'impact environnemental du secteur de la santé (p. ex., réduction de l'empreinte carbone et de la quantité de déchets) ;
- recueillir et partager des données et des preuves factuelles concernant les effets du changement climatique sur la santé et les retombées positives des actions entreprises dans les secteurs autres que la santé ; et
- contribuer au développement numérique de la plateforme de l'OMS sur le changement climatique, l'environnement et la santé, en partageant des informations, des données factuelles et des bonnes pratiques avec d'autres pays et partenaires.

Recommandations à l'intention des partenaires du développement

Les partenaires du développement sont invités à :

- aider les pays dans l'élaboration ou le développement de leurs plans de lutte contre les effets du changement climatique sur la santé, en se concentrant sur l'efficacité de leur action en faveur du développement et en identifiant les possibilités d'optimisation des ressources disponibles pour lutter à la fois contre la pandémie de COVID-19 et le changement climatique ;
- soutenir les efforts des dirigeants océaniens visant à encourager les secteurs autres que la santé à jouer un rôle dans la lutte contre les effets du changement climatique sur la santé, notamment grâce à l'élaboration d'outils de communication et de sensibilisation ;
- élaborer et diffuser des orientations régionales en vue de la création d'établissements de santé climato-résilients et respectueux de l'environnement, et aider les pays dans la mise en œuvre ;
- suivre les impacts du changement climatique sur la santé, recueillir et diffuser des données factuelles afin d'éclairer la prise de décision, d'orienter les mesures de sensibilisation, d'inciter à l'action et de suivre l'impact et le succès des interventions ; et
- faciliter le partage d'idées et de bonnes pratiques entre les pays, y compris grâce au volet numérique de la plateforme de l'OMS sur le changement climatique, l'environnement et la santé.